

Concours 2025

“J’AIME MA CHAUDIÈRE BOIS”



Chaufferie biomasse de Saint Léger la Montagne (87)

CHIFFRES CLÉS



Puissance bois

60 kW

Production

175 MWh

Consommation

annuelle

50 t



Investissement

194 407 €

Subventions

60 % via le Conseil
Départemental 87, la
Région et l'ADEME



Bâtiments alimentés

5

Démarche

**environnementale
globale
PCAET**

Objectif : Aller plus loin qu'une rénovation en se tournant vers le bois-énergie via un réseau de chaleur



Nos motivations

“La commune de Saint Léger la Montagne a souhaité engager des travaux de rénovation du plancher et du système de chauffage de la salle polyvalente suite à des problèmes de mères. La mise en place d'une chaufferie biomasse fut plébiscitée par le Conseil Municipal en place. Au regard du nombre de bâtiments communaux chauffés à proximité, la réflexion s'est portée sur le déploiement d'un réseau de chaleur.”

Concours co-organisé par : soutenu par :



Ce concours a été lancé en 2021 dans le cadre du "Plan Bois Énergie Bretagne". Cette année, vous pouvez candidater auprès d'un nombre de régions plus important (Auvergne Rhône Alpes, Bourgogne Franche-Comté, Centre Val de Loire, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Pays de la Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur) via les organisations suivantes :



Le coeur de notre chaudière !



Description de l'installation

- Chaudière bois de 60 kW (marque : Hargassner)
- Combustible : bois déchiqueté
- Réseau de chaleur raccordant 5 bâtiments

Partenaires techniques

- Etude de faisabilité : SEHV (Syndicat Energie Haute-Vienne)
- Bureau d'étude : LARBRE INGENIERIE ENERGIE ENVIRONNEMENT
- Installateur : TRULLEN BATIMENT SARL

Fonctionnement

- Gestion en régie
- Formation du personnel municipal par le CRER Nouvelle Aquitaine
- Approvisionnement via l'entretien de parcelles d'agriculteurs des départements limitrophes



Notre satisfaction

“Cette opération a permis à la commune, d’une part de réaliser une économie très importante sur les coûts du chauffage, d’autre part, elle permet également une facilité de maintenance en ayant qu’un seul point de surveillance et d’approvisionnement.”

“Le personnel a suivi une formation via le CRER. Ce projet est régulièrement présenté à d’autres communes. Ce réseau de chaleur fait l’objet d’une fiche de retour d’expériences dans le cadre du PCAET de la communauté de Communes ELAN.”

Contact

Commune de St Léger la Montagne

05 55 39 80 83

<https://www.saintlegerlamontagne.fr/>

Concours co-organisé par :



soutenu par :

